



Notes suivant le panel de la CCHYR du 26 octobre 2017

Quelques trucs concrets pour embaucher et intégrer des immigrants dans votre entreprise :

1. À la lecture des CV :

- a. Ne pas s'arrêter au fait que la personne mentionne une adresse à Montréal. Les candidats sont prêts à déménager s'ils ont postulé chez-vous.
- b. Attardez-vous aux expériences et aptitudes décrites dans le CV pour analyser le profil du candidat plus qu'au diplôme étranger obtenu.

2. En entrevue :

- a. Avant de procéder à l'entrevue, faites une visite de l'entreprise avec la personne pour lui faire connaître les différents postes de travail et le processus de production (dans une entreprise manufacturière, particulièrement). Cela facilitera la compréhension par votre candidat des tâches et attentes de l'employeur.
- b. Ajustez votre débit de parole au besoin, cela facilitera la communication avec plusieurs immigrants. Assurez-vous d'être bien compris et de bien comprendre ce que le candidat vous dit.
- c. Prévoyez plus de temps d'entrevue qu'avec un candidat québécois.
- d. Attardez-vous au SAVOIR FAIRE et SAVOIR ÊTRE pour bien saisir le potentiel du candidat. Il existe des aides financières pour pallier à un certain manque de connaissances techniques (PRIIME).
- e. Si vous avez des tests à faire passer au candidat, assurez-vous qu'il sache comment procéder. Certains types de tests sont très culturels et dans certains pays les gens n'ont aucune expérience de passation de tests psychométriques.

3. À l'arrivée d'un nouvel employé immigrant :

- a. **Avisez vos équipes de travail** de l'arrivée d'un nouvel employé, et précisez vos attentes au plan des attitudes et de l'accompagnement que vous attendez de l'équipe.
- b. **Ayez un processus d'accueil** et d'orientation des nouveaux employés consistant à bien accompagner la personne dans les tâches que vous lui confiez, les règles à suivre et les habitudes de l'entreprise (pauses, lunchs, vestiaire, toilettes, cafétéria, personnes ressources, etc.). Pensez à un jumelage professionnel afin de faciliter l'intégration du nouvel employé durant les premières semaines du travail.
- c. **Assurez-vous que la personne a bien compris** les consignes qui lui ont été expliquées. Demandez-lui de vous dire ce qu'il (elle) a compris pour vous permettre de rectifier le tir avant l'exécution de la tâche.
- d. **Accordez au nouvel employé un temps réaliste pour l'apprentissage et l'exécution des tâches.**
- e. **Encouragez les échanges culturels** (Ex : dîner découverte, où les plats traditionnels peuvent être échangés (autant ceux du Québec que ceux d'ailleurs). Invitez officiellement le nouvel employé à participer aux activités du club social s'il y en a un dans votre entreprise.

4. Finalement, pour vous aider dans le recrutement et l'intégration des personnes immigrantes, **contactez le service d'aide à l'emploi de SERY. (450-777-7213)**